

Décision DEC111656DR11
portant cessation d'activité
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

Vu la décision n° DEC070033DR11 du 9 février 2007 nommant Françoise CHOLAT Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO);

Il est mis fin, à compter du 30 avril 2011, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Françoise CHOLAT dans l'unité du CNRS n° UMR 1563

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble le 20 avril 2011
Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du chef d'établissement partenaire